SYNTHÈSE

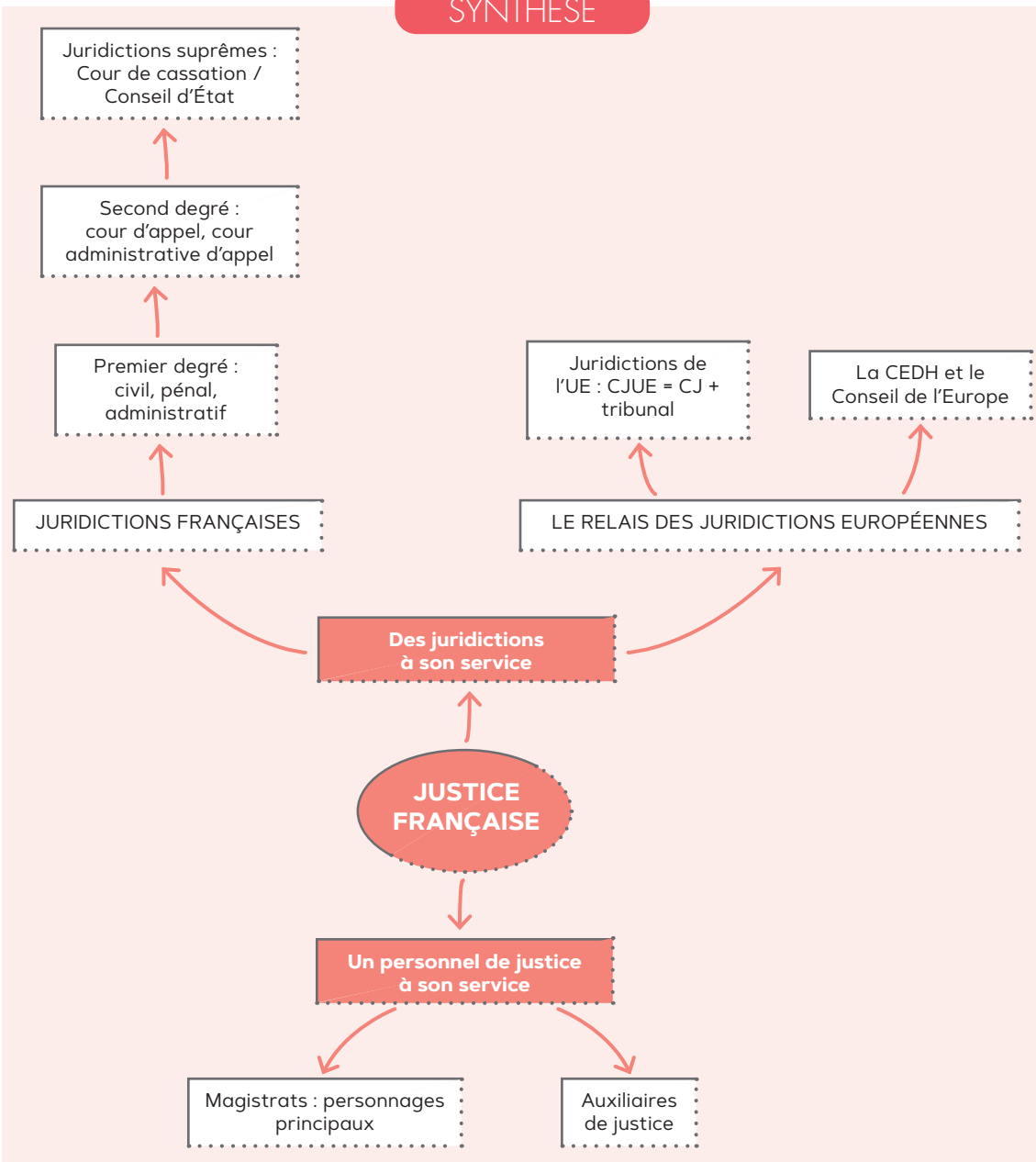
Juridictions suprêmes : Cour de cassation / Conseil d'État
Second degré : cour d'appel, cour administrative d'appel
Premier degré : civil, pénal, administratif
JURIDICTIONS FRANÇAISES
Juridictions de l'UE : CJUE = CJ + tribunal
La CEDH et le Conseil de l'Europe
LE RELAIS DES JURIDICTIONS EUROPÉENNES
Des juridictions à son service
JUSTICE FRANÇAISE
Un personnel de justice à son service
Magistrats : personnages principaux
Auxiliaires de justice